

HAS, Proposition d'indicateurs de vigilance en chirurgie - Définition des indicateurs, 2 juin 2022

02/06/2022

Dans le cadre de la réforme des autorisations d'activités de soins, la HAS a publié une proposition d'indicateurs de vigilance en chirurgie. Cette proposition poursuit deux objectifs :

- Identifier et définir les indicateurs de résultats permettant une alerte en matière de qualité et de sécurité des soins pour les activités chirurgicales, en concertation avec les professionnels de santé
- Définir les modalités de mise en œuvre de ces indicateurs de vigilance, y compris les seuils d'alerte

Une liste d'indicateurs de qualité et de sécurité des soins pouvant être utilisés à des fins d'alerte a été constitué pour les 13 spécialités chirurgicales concernées (chirurgie cardio-vasculaire, chirurgie de l'enfant et de l'adolescent, chirurgie gynécologique adulte, chirurgie thoracique...) puis 5 indicateurs ont été choisis par spécialité par les parties prenantes (ajustement, seuils d'alerte, périodicité de production...).

La HAS indique néanmoins que les éventuelles alertes produites par les indicateurs doivent nécessairement être analysées dans le contexte local, voire territorial, avant de conduire à différentes actions correctrices. En effet, elles ne doivent pas être immédiatement interprétées comme ciblant des problèmes de qualité et de sécurité des soins car de nombreuses autres explications demeurent possibles.